Magazine d'information municipale de Pont Saint Martin

Vue du Pont

Décembre 2011

Si on faisait un tour au marché ?

La commune primée au concours « Fleurs et Paysages »

Bonnes fêtes de fin d'année !

Mot du maire

SOMMAIRE

» Mot du maire p 2
» Actualité municipale p 3
» Environnement p 6
» Voirie p 9
» Urbanisme p 10
» Vie économique p 10
» Intercommunalité p 12
» Social emploi p 13
» Seniors p 14
» Enfance jeunesse p 15
» Culture et animation p 17
» Sports et loisirs p 19
» Santé publique p 21
» Divers p 22
» Libre expression p 22
» Info mairie p 23
» Agenda décembre p 24

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant **le 2 du mois précédent.**

Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

LA JEUNESSE DE 0 A 18 ANS : UN ATOUT POUR LA COMMUNE ET UNE RESPONSABILITE A PARTAGER

La jeunesse est l'un des points forts de Pont Saint Martin. Une jeunesse qu'il faut accueillir et accompagner, en lien avec les familles, les enseignants et les associations, etc.... Ensemble et complémentairement, notre devoir à tous est en effet de permettre à chaque jeune de trouver toute sa place d'adulte responsable dans la vie sociale.

Les services communaux martipontains dédiés à l'enfance et à la jeunesse, pour certains municipalisés en janvier 2011 comme la Farandole et la Maison de l'Enfance (ex-OMEJ), reflètent la volonté de vos élus de répondre au mieux aux besoins des familles :

* des infrastructures adaptées, gérées par des professionnels qualifiés
* des services qui prennent en compte les spécificités de chaque tranche d'âge
* une volonté de regrouper l'information pour l'enfance dans un seul lieu pour simplifier le quotidien des familles : un guichet unique est à votre disposition à la Maison de l'Enfance
* des services qui s'adaptent aux demandes des familles, comme l'ouverture de l'accueil périscolaire à 7 h 15 depuis septembre 2011.

Des choix ont été faits pour privilégier la souplesse dans les modes d'accueil afin de faciliter la vie des familles, nécessitant une adaptation permanente des professionnels :

* pas d'inscription préalable à l'accueil périscolaire: l'enfant peut venir le matin et le soir dès que les familles ont besoin du service.
* au multi-accueil : afin qu'un maximum de familles puissent bénéficier du service, le choix a été fait de ne pas faire de contrats pour l'accueil temporaire, car cela limiterait les places.

La Caisse d'Allocations Familiales, au vu de cette politique familiale menée par la municipalité, accompagne la commune au quotidien pour la mise en place de ces actions en faveur des 0-18 ans, à travers le Contrat Enfance et Jeunesse signé pour 4 ans. Le CEJ est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil des enfants et des jeunes. En 2012, nous renouvellerons ce contrat pour 4 nouvelles années (2012-2015), avec encore de nouvelles perspectives de développement.

Lors du conseil municipal du 13 octobre, vos élus ont décidé de réaliser un prochain « bilan et perspectives de développement » pour les 0 - 18 ans, permettant à la population de s'exprimer sur ses besoins et sur ses attentes. L'objectif de cette consultation large est de cibler les meilleures réponses à apporter demain aux évolutions des besoins de notre jeunesse et de leurs familles. Parallèlement, les élus de la Communauté de Communes de Grand Lieu ont choisi de travailler ensemble sur ce même thème retenu comme prioritaire : à découvrir dans le hors-série n°2 de la CCGL distribué début décembre.

Bonnes fêtes de fin d'année
à chacune et à chacun !

Yves FRANÇOIS, *Maire*

Magazine municipal d'information
Tirage : 2 800 exemplaires
Mairie : 02 40 26 80 23
Courrier électronique :
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yves François
Conseillère déléguée à l'infomation : Christine Buteau

Rédaction : commission communication-information
Création et impression :
Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.
IMPRIM'VERT®

LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREF...

(Les comptes-rendus complets sont consultables en mairie ou sur le site Internet de la commune)

-Séance du 22 septembre

Signatures d'emprunts :

- budget principal : un prêt de 2 650 000 € d'une durée de 25 ans au taux de 4,35% a été conclu avec le Crédit Mutuel de Loire Atlantique pour financer la construction de la médiathèque, du pôle associatif et des vestiaires de football.
- budget assainissement : un prêt de 1 200 000 € d'une durée de 25 ans au taux de 4.35% a été conclu avec le Crédit Mutuel de Loire Atlantique pour la construction de la nouvelle station d'épuration.

- Séance du 13 octobre

Assainissement :
La collectivité a lancé la construction d'une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 5 200 équivalents habitants et d'un bassin de stockage des eaux traitées d'un volume utile de 46 000 m³. Le coût de cette station est évalué à 3 066 600 € TTC (travaux, maîtrise d'œuvre et coûts divers dont acquisitions foncières). Dans le cadre de cette réalisation, des subventions seront sollicitées auprès de plusieurs organismes : l'Agence de l'Eau pour 720 000 € HT et le conseil général pour 600 000 € HT.

Bassin de rétention à la Vincée :
Afin de lutter contre les inondations du secteur de la Vincée, la commune a engagé l'étude d'un bassin de rétention des eaux. Pour ce faire, deux parcelles de 5 883 m² et 144 m² seront acquises dans le secteur pour un coût total de 2 500 €.

Jeunesse :
À l'occasion du renouvellement du contrat Enfance Jeunesse pour les années 2012-2015, la commune a décidé de réaliser un diagnostic de territoire sur les modes de garde et d'accueil des 0-18 ans afin de répondre au mieux aux besoins des familles. En effet, le dernier diagnostic datant d'une quinzaine d'années, de nombreuses familles ont été accueillies dans la commune depuis et d'autres types de services sont peut-être nécessaires. Un bureau d'études accompagnera la commune dans ce diagnostic, pour un coût estimé à 25 000 €. Des subventions seront sollicitées auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour 5 500 € et du fonds européen Leader dont le syndicat de Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne est la structure porteuse, pour 13 750 €.

UN 11 NOVEMBRE COMMÉMORÉ SOUS LE SOLEIL...

Gérard Poisson, Jo Claeyman, Jérôme Batard et Gilbert Charles

Voici un extrait du discours du président de la république lu lors de la cérémonie du 11 Novembre à Pont Saint Martin, en présence des élus, des membres de la section locale UNC, de l'Elan Fanfare, des sapeurs pompiers de Vertou et d'une délégation de secouristes de l'antenne du Pays de Grand Lieu :
"Ces vies ont été données pour que la France demeure, pour que la république perdure. Quel que soit le lieu, quel que soit le moment de notre Histoire, ce don est sacré et il mérite le même hommage, la même reconnaissance, la même ferveur."

En plus de la traditionnelle cérémonie au monument aux Morts, une gerbe a été déposée à la demande des familles anglaises et canadiennes au pied de la stèle inaugurée le 8 mai dernier en hommage aux 10 aviateurs de la Royal Air Force qui ont perdu la vie sur notre commune en 1941.

SI ON FAISAIT UN TOUR AU MARCHE ?

Le marché, c'est toute l'année le samedi matin (et le mardi pour poissonnerie et primeurs) : l'occasion de trouver toutes sortes de produits et des bons conseils auprès des commerçants, mais aussi de prendre le temps de faire ses courses seul ou en famille, de goûter, de toucher des produits d'ici ou d'ailleurs, de rencontrer des gens, de prendre des nouvelles ou simplement de parler de la pluie et du beau temps...

Une quinzaine de commerçants donnent ainsi rendez-vous aux habitants de Pont Saint Martin et des communes environnantes sur la place du marché chaque samedi. Certains viennent depuis très longtemps comme Bruno Chagneau, producteur conchyliculture de Bouin : *"L'entreprise familiale est fidèle à Pont Saint Martin depuis 40 ans : au départ, nous étions quelques stands devant le PMU puis, étant de plus en plus nombreux, le marché s'est installé sur la place actuelle dans les années 70.*
Nous avons une clientèle d'habitués à Pont Saint Martin, des gens que nous connaissons depuis très longtemps. Mais avec la concurrence des grandes surfaces, il y a de moins en moins de monde..." Ce que confirme Roland Jonin, marchand de primeurs : *"En 35 ans de présence, nous avons vu les habitudes des gens changer, mais ce qui nous a fait le plus de tort, c'est la suppression de l'école le samedi matin... C'est dommage, car nous proposons des produits de qualité et les clients apprécient nos conseils."*
Ils envisagent de faire venir d'autres étals pour attirer les gens : *"Pourquoi pas un marchand de fleurs ?"*

Les commerçants réguliers du marché :
Roland Jonin, *primeurs*
Bruno Chagneau, *huîtres et coquillages*
La Vertavienne, *charcuterie*
Tréton *Boucherie*
Philippe Dupont, *volailles*
Youcef Hadjadj, *primeurs*
Loire Marée, *poissons*
Lionel Rouillard, *légumes*
Frédo Marée, *poissons*
M. Delaunay, *fromages*
M. Forêt, *crêpes*
René Dubois, *textile*
Dominique Fournel, *bonneterie*

Sans oublier les occasionnels
Mme Clerc, *pulls*
Mme Guéry, *chaussures*
Ene Herria, *alimentation basque*

Aller au marché, c'est aussi se balader, prendre un bon bol d'air en faisant ses courses au milieu des couleurs, des matières, des odeurs, des voix qui conversent, des enfants qui courent... Le marché, c'est le cœur d'une commune qui bat au rythme des saisons : ambiance et convivialité à consommer sans modération !

RAPPEL *La commune a mis en place un circuit de minibus pour les personnes âgées qui souhaitent se rendre au marché le samedi matin : renseignements et inscriptions en mairie au 02 40 26 80 23.*

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA MEDIATHEQUE ET DU POLE ASSOCIATIF

Le vendredi 21 octobre, les élus en présence de Gérard Allard, conseiller général, M. Vignault et Mme Faure, les architectes, les entreprises, et des représentants d'associations, se sont rassemblés rue de Nantes sur le terrain de l'ancienne ferme Orieux dont quelques membres de la famille étaient présents.

En posant la 1ère pierre du pôle associatif et de la médiathèque, les élus ont également acté la transformation d'un quartier avec un bâtiment résolument moderne qui tranchera dans un premier temps, mais deviendra un équipement phare au cœur de la commune auquel s'ajouteront de nouveaux logements sociaux, des passages piétons sécurisés et l'aménagement du parking place des anciens combattants.
"En prenant compte des contraintes du terrain, les architectes ont cherché à capter la lumière et favoriser la meilleure exposition, à optimiser l'orientation des salles de façon à permettre la mixité des activités et à intégrer les exigences contemporaines en matière de construction économe en énergie (toiture végétale, électricité basse tension,…)", explique Marie-Anne David, adjointe à la culture et à la vie associative.

Une construction concertée et attendue
La construction de nouvelles salles pour la vie culturelle mieux adaptées aux besoins, au service des nombreuses associations locales et de leurs responsables est attendue tant certains locaux sont vétustes. *"Les responsables d'associations ont été associés dès le début du projet et seront très prochainement contactées pour la validation des aménagements intérieurs (plan de travail, placards)."*

Marie-Anne David, Yves François et Gérard Allard scellent la première pierre.

La construction de la médiathèque répond à la volonté des élus de mettre la culture, le savoir, les connaissances, à la portée de tous, de répondre par des moyens modernes, adaptés aux besoins d'aujourd'hui et de demain aux attentes et aux évolutions des demandes d'un public en augmentation constante. De nouveaux services seront offerts demain par la médiathèque et déjà Marie-Anne David, avec le soutien de Caroline Fumat, bibliothécaire, a mis en place un groupe de travail constitué de représentants du service enfance jeunesse, des écoles, de la maison de retraite, de l'association Pause Café, des bénévoles de la bibliothèque pour préparer ensemble l'ouverture prévue en janvier 2013.

Les fondations sont posées, laissant imaginer l'emprise au sol de la future structure

1ER PRIX DÉPARTEMENTAL « FLEURS ET PAYSAGES »

Dans le cadre du concours « Fleurs et Paysages » de Loire Atlantique, Yves François et Yannick Fétiveau ont reçu des mains de Mme Padovani, vice-présidente du Conseil Général, deux trophées récompensant la commune pour le 1er prix départemental pour les communes de 5000 à 10000 habitants ainsi que le 1er prix des communes participant pour la 1ère fois à ce concours organisé par le Conseil Général de Loire Atlantique.

Ces deux distinctions remises à Guérande le 20 octobre dernier, devant un parterre d'élus locaux et de particuliers, viennent saluer les efforts entrepris par la commune en matière de valorisation des espaces publics et de préservation des espaces naturels et patrimoniaux dans le respect de la ressource en eau.

La restauration réussie du site naturel des Prés Moreau, la mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics (bassin d'orage, bord de rivière, aires de loisirs…), la mise en place de techniques alternatives de types paillages, jachères fleuries, désherbage manuel, la restauration du petit patrimoine comme le caveau du pressoir et le fleurissement de qualité à des points précis de la commune avec une optimisation de la ressource en eau ont été salués au cours de la cérémonie.

POUR LA COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN

Souhaitant associer et partager cette distinction avec l'ensemble des services communaux, les élus avaient convié l'ensemble des agents, le mardi 8 novembre dernier, à une petite cérémonie de remerciements compte-tenu de leur implication au quotidien dans cette quête d'embellissement et de valorisation de notre commune.

Yves François et Yannick Fétiveau ont respectivement indiqué que ce prix était ***« une belle reconnaissance du travail réalisé et un formidable encouragement pour tous. La proposition à l'emblématique 1re fleur qui sera faite par le Conseil Général auprès de la région en 2012, permettra aux équipes de poursuivre sur ce dynamisme et de trouver une nouvelle source de motivation dans l'intérêt du bien vivre des Martipontains ».***

TRAVAUX RUE DU VIGNOBLE :
Réhabilitation du réseau d'eaux usées et remplacement de la conduite d'eau potable

Les techniques utilisées par chemisage des conduites ont permis de minimiser les impacts sur la voirie. Malgré tout, la conduite totalement écrasée à certains endroits a nécessité l'ouverture de la voirie à ciel ouvert.

Dans le cadre de son schéma directeur d'assainissement, notre commune mène un programme d'investissements très lourds qui s'inscrit dans les objectifs de la Directive Cadre Européenne et de la loi sur l'eau visant la reconquête de la qualité de l'eau et le bon état «écologique » des milieux aquatiques.

La réhabilitation de certains réseaux et la réalisation d'une nouvelle station d'épuration pour l'ensemble de la zone agglomérée sont devenus obligatoires, notamment dans la perspective d'accueillir les nouveaux résidents des futurs quartiers.

Le schéma directeur réalisé par le cabinet SCE a identifié le secteur des rues du Vignoble et d'Herbauges comme étant un secteur « critique », à restaurer en priorité. La surcharge hydraulique liée à l'apport de volumes importants d'eaux parasites d'infiltration vient perturber le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Des travaux de réhabilitation du collecteur principal d'eaux usées et de l'ensemble des branchements de la rue du Vignoble ont été programmés : 11 semaines de travaux de mai à fin juillet.

Profitant de la fermeture de la voie, le remplacement de la conduite d'eau potable principale, totalement obsolète, a été réalisé dans la même période par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Grand Lieu afin de diminuer au maximum l'impact sur les conditions de circulation dans notre commune.

Suite à une procédure de mise en concurrence, l'exécution de ces travaux a été confiée à SMTR/MIGNE TP et à RIA environnement.

Le montant de ce programme s'élève à 159 368 € HT. ***Ces travaux ont été financés à hauteur de 70% par l'Etat, l'Agence de l'eau et le Conseil Général, ; subventions sans lesquelles ces travaux n'auraient pas été envisageables.***

QUESTIONS À YANNICK FÉTIVEAU

Adjoint à l'environnement, en charge du dossier assainissement

En cette fin 2011, pouvons-nous faire un point d'étape sur les questions d'assainissement ?

Yannick Fétiveau : *Après la réalisation d'un nouveau schéma directeur d'assainissement, la réhabilitation prioritaire du réseau d'eaux usées des rue du Vignoble et d'Herbauges est terminée. Les différentes études (dossier loi sur l'eau, étude d'incidence, plan d'épandage des boues) pour la réalisation de la STEP* sont finalisées et la consultation des entreprises dans le cadre d'un appel d'offres est en cours. Notre plan pluri-annuel 2008/2011 a été respecté.*

Quelles sont les échéances pour la réalisation de la nouvelle station d'épuration ?

Le début d'année 2012 sera consacré à l'analyse des offres et au dépôt du permis de construire. Un démarrage des travaux est prévu en avril 2012 pour une mise en service en février 2013.

Quels sont les objectifs de ce grand projet communal ?

Ce projet nous permettra de disposer d'une capacité de traitement apte à répondre aux besoins actuels et futurs de la commune à horizon 2030.

Le dimensionnement sera de 5200 Equivalent habitant (EH) pour 2600 EH actuellement.

Conformément au SAGE de Grand Lieu, le nouvel ouvrage répondra aux exigences du milieu récepteur : non-rejet en période d'étiage (3 mois) et déphosphatation à 0,5mg/l.

Cette nouvelle station, est donc une chance pour notre environnement ?

Oui, bien sûr. Pour autant la sévérité des contraintes liées au milieu récepteur, induit des coûts gigantesques pour le budget « assainissement ». Par exemple, le bassin de stockage des eaux en période d'étiage génère un surcoût de 500 000 €. Le projet est estimé à 2,4 M€ HT.

À la lumière de ces éléments comptables, le budget communal pourra-t-il amortir d'autres projets ?

Notre plan pluriannuel d'investissement a prévu de finaliser l'extension du réseau, rue des Garotteries, à Viais, en 2013. Cette fin de programme avait été reportée compte tenu de notre obligation de nous consacrer avec force à la réduction des eaux parasites sur le réseau du centre bourg.

Egalement, la recherche d'une solution pour le cœur du centre du village du Champsiome est aussi une volonté forte que nous visons pour 2014. Une rencontre est prévue avec les habitants de ce village sur cette question.

En conclusion, que souhaitez-vous ajouter ?

La préservation de notre environnement a un prix. Nous le savons. Ces grands projets nous engagent pour 15/20 ans et les équilibres budgétaires sont fragiles. Le maintien de la PRE par l'Etat (Participation au Raccordement à l'Egout), le soutien des partenaires (Agence de l'Eau, Etat, Conseil Général) et le résultat de l'appel d'offre pour la station seront déterminants pour affirmer notre plan pluriannuel en cours et ceux à venir.

**STEP : Station d'épuration*

Voirie

AMÉNAGEMENT PROGRAMME VOIRIE 2011

La commune de Pont Saint Martin a lancé en 2011 dans le cadre du programme de voirie, une nouvelle campagne de remise en état des voies communales et de réalisation d'aménagements sécuritaires en vue de répondre aux différentes demandes concernant la sécurité, la réduction de la vitesse (plateaux surélevés) et les cheminements pour personnes à mobilité réduite.

Suite à l'appel d'offre, la réalisation des travaux a été confiée à l'entreprise SAUVETRE TP pour un montant de 129 253,51 € TTC intégrant les aménagements suivants :

- Rues de la Vincée, de la Crâ et du Moulin Gailllard : Réalisation de plateaux surélevés (aménagements sécuritaires)
- Travaux d'accessibilité handicapés dans le cadre du Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Equipements : Réalisation de surbaissés de trottoirs
- Résidence du Lac : Aménagement de trottoirs
- Au lieu –dit « Le Moulin Gaillard » : Réfection de la couche de roulement

Urbanisme

INFRACTIONS AU CODE DE L'URBANISME : DES SANCTIONS TOMBENT.

Lorsque la commune constate des infractions au Code de l'urbanisme (construction sans permis de bâtiments en zone agricole, stationnement illicite de caravanes ou mobil-homes,…), des procès-verbaux d'infraction sont automatiquement dressés et adressés au Ministère public.

Jusqu'en 2010 ces infractions n'étaient pas la priorité du Parquet de Nantes, les procédures duraient des années et étaient souvent classées sans suite. On peut dire aujourd'hui que le tribunal s'est donné les moyens de lutter contre toutes ces infractions. En effet, le Procureur de la République est dorénavant formé à ces problématiques d'urbanisme et entend faire respecter le droit.

Ainsi, les plaintes portées par la commune sont désormais automatiquement suivies d'un jugement. Dernièrement, suite à des jugements de janvier et octobre 2011, deux contrevenants ont été condamnés en répression à une amende assortie de l'obligation de remettre en l'état les lieux et donc de procéder à la démolition des bâtiments construits illégalement en zone NC. Ils sont soumis à des astreintes journalières en cas de non respect de la décision du tribunal.
De même, en juin 2011, le tribunal a condamné des personnes stationnant illicitement en caravanes sur la commune à quitter leur terrain dans un certain délai sous peine d'astreintes journalières.

La commune, garante du respect du droit par tous sur son territoire, ne peut être que satisfaite que ces infractions soient réprimées par le tribunal et que les contrevenants se voient sanctionnés pour le non-respect des règles d'urbanisme.

Vie ECONOMIQUE

Assemblée générale de l'AMAP*

L'Amap a tenu son assemblée générale le jeudi 20 octobre dans la salle Saint Martin en présence des producteurs et des amapiens. Elle a été créée en mai 2010.

Tout le monde est satisfait de tous les produits et avec en plus la découverte de nouveaux légumes.

L'association a commencé avec 25 adhérents et elle en compte aujourd'hui 50. Au départ, elle a démarré avec 3 producteurs (légumes, œufs, produits laitiers). Aujourd'hui, elle en compte 4 de plus : miel, porc, pain et volailles (poulets).

Pour les légumes et le porc, il existe différentes tailles de paniers. Pour les produits laitiers, le pain et le miel, il y a possibilité de changer sa commande à chaque distribution.

La distribution a lieu tous les jeudis sous le préau de l'école Saint Joseph de 18h à 19h.

Toute personne intéressée peut contacter
Mme Dubois au **02 40 02 11 30**
ou Mme Philippe au **02 40 31 24 01**
ou le site **http://www.amap44.org/amap-martipontaine/**

Le bureau est constitué de la façon suivante :
Président : M. Rigal
Secrétaire : Mme Philippe
Secrétaire adjointe : Mme Lascaud
Trésorière : Mme Dubois
M. Michot (nouveau membre)

Le saviez-vous ?

Ce ne sont que des producteurs en agriculture biologique. Mise en place d'un contrat de 6 mois pour toute adhésion à un producteur et tout est payé d'avance.

***Amap :** *Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.*

LES COMMERÇANTS DE LA COMMUNE VOUS SOUHAITENT DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Comme tous les ans, l'UCAPL organise son jeu de Noël et vous propose de gagner un séjour au Futuroscope (2 jours pour 3 personnes), un séjour au Puy du Fou (2 jours pour 2 personnes), des entrées à Terra Botanica et de nombreux autres lots. Pour cela, le jeu consiste, cette année, à retrouver les mascottes chez les commerçants participant et à remplir le coupon réponse.

Les bulletins de participation seront distribués dans les boîtes à lettres et seront à disposition dans vos magasins préférés. Les lots seront attribués par tirage au sort parmi les meilleures réponses (le plus de mascottes trouvées).

L'Atelier du Furoshiki va vous emballer !

Toujours à la recherche de solutions économiques et pratiques, cela faisait déjà longtemps qu'Aurélie Le Marec réutilisait les emballages cadeau ou les sacs plastiques fournis dans les magasins. Jusqu'au jour où elle a découvert la solution : le furoshiki. Elle a alors crée l'Atelier du Furoshiki afin de promouvoir cette technique.

Le furoshiki est une technique d'emballage provenant du Japon. Celle-ci consiste, à partir d'un simple carré de tissu, et à l'aide d'un pliage et d'un nouage précis, à réaliser tous types de sacs et d'emballages. Le principe étant que le contenant s'adapte au contenu. Ainsi, le foulard se noue et se dénoue, se plie et se déplie au gré des éléments que l'on souhaite emballer. En quelques gestes, le sac à goûter se transforme en sac à jouets. Le sac de courses devient un sac à main ou un emballage cadeau.

Cette technique simple, ludique et facile est également écologique et durable puisque c'est toujours le même foulard qui, selon les pliages et les nouages, s'adapte au besoin. Un seul foulard peut donc remplir une multitude de fonction. De plus, le tissu qu'il soit coton, lin ou soie, est un matériau qui se réutilise ou se recycle aisément.

Aurélie Le Marec est installée à Pont Saint Martin depuis le printemps. Adhérente au réseau Ecopôle, elle organise régulièrement des ateliers et peut également se déplacer chez vous (à partir de 4 participants). Elle vend également des furoshiki. Plus d'informations sur www.latelierdufuroshiki.fr.

En cette période de fête, chacun a déjà « pesté » contre un emballage cadeau aux dimensions peu conventionnelles. On a beau prendre le paquet dans tous les sens, l'emballage se déchire, se bouchonne, il n'y a pas moyen !

N'hésitez plus, le furoshiki c'est LA solution !

Plus d'informations :
L'Atelier du Furoshiki - Aurélie Le Marec
4 rue des Ecobuts - 44860 Pont Saint Martin *(sur rendez-vous uniquement)*
06 83 71 59 41 - contact@latelierdufuroshiki.fr

LE POINT SUR LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GRAND LIEU

Questions / réponses à Yves FRANCOIS, vice-président de la CCGL en charge du Projet de Territoire, et maire de Pont-Saint-Martin

✔ Où en est aujourd'hui l'état d'avancement du Projet de Territoire de la communauté de communes de Grand Lieu?

Yves François : *Le projet de Territoire a été initié par la CCGL il y a un peu plus de deux ans. Dès le début de la démarche, la volonté a été et restera d'associer un maximum d'élus aux réflexions et que chacune des neuf communes puisse s'impliquer en apportant sa pierre à l'édifice.*

✔ Pouvez-vous rappeler les différentes étapes de la démarche ?

Lors de la phase Diagnostic, cinq ateliers thématiques ont dégagé 23 enjeux phares de notre territoire. Au terme d'un vote associant l'ensemble des élus de la CCGL, 10 enjeux ont été désignés comme étant prioritaires à traiter. Ces enjeux ont donné lieu à la constitution de 10 groupes de réflexion, lançant ainsi la phase stratégie. Leurs travaux ont permis de mettre en lumière 14 axes de travail. Lors d'une réunion plénière du 29 juin dernier, ces axes ont été hiérarchisés par les conseillers des 9 communes. Le 20 septembre dernier, le conseil communautaire a approuvé la proposition du bureau des maires d'approfondir déjà 5 axes de travail pour définir les premières actions du Projet de Territoire en faveur des personnes âgées et de la jeunesse. L'étude d'une salle multifonctions ou polyvalente sera lancée afin de bien définir les besoins et les solutions possibles. Les commissions Transports et Economie vont élargir leurs réflexions en intégrant les déplacements doux et l'attractivité économique. Les axes restants ne sont pas laissés pour compte : des mémentos reprenant le travail déjà effectué seront mis à la disposition des communes pour appropriation et pourront être traités par la suite.

✔ Quelle suite maintenant pour le Projet de Territoire ?

Les maires et les délégués communautaires ont débattu début septembre et la démarche proposée a été validée ensemble. Le Projet de Territoire sera la résultante de ce que les élus voudront construire ensemble. Les actions retenues seront le fruit des réflexions communes déjà engagées et approfondies dans les groupes de travail. Rien n'est figé. Rien n'est joué d'avance. C'est le travail effectué par ces groupes qui permettra de concrétiser le Projet de Territoire en dégageant des actions prioritaires pertinentes, concrètes, chiffrées, en toute connaissance des moyens humains, matériels et financiers nécessaires, à mettre en place au niveau de la Communauté de Communes de Grand Lieu. Régulièrement, des points d'avancement seront présentés au bureau des maires et au conseil communautaire : le Projet de Territoire est une œuvre commune, largement partagée. Après les interrogations bien normales de certains élus lors du démarrage de la démarche, tous aujourd'hui veulent récolter pour les 35 000 habitants du territoire les fruits du lourd travail effectué. Ne les décevons pas.

Grand Lieu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
> www.cc-grandlieu.fr

La CCGL à son ambassadeur du tri

En 2010, le taux moyen de refus de tri des emballages collectés dans le bac jaune était de 37 %. Un chiffre bien trop important qu'il est urgent de voir diminuer en adoptant les bons gestes de tri. Aujourd'hui, la Communauté de Communes de Grand Lieu a recruté son ambassadeur du tri. Il sera chargé du suivi et de la mise en place des bacs individuels sur les neuf communes, il sera également amené à vérifier le contenu des bacs gris et jaunes.

Ensemble, trions mieux !

Vincent Gineau, est arrivé à la Communauté de Communes de Grand Lieu le 17 octobre dernier pour commencer sa mission d'ambassadeur du tri sur le territoire de Grand Lieu. Son rôle : conseiller, informer la population sur le tri et aussi vérifier le contenu des bacs jaunes et gris avant le passage de la benne de ramassage. En cas d'erreurs constatées (par exemple : papiers, journaux et autres intrus dans le bac jaune, déchets verts, verre, emballages dans le bac gris…) l'ambassadeur apposera un autocollant sur le bac mal trié qui ne sera pas collecté. L'autocollant informera l'usager sur les erreurs de tri constatées. Vincent Gineau restera au contact de la population pour les bonnes informations, avertir des erreurs à ne pas commettre pour que les efforts de chacun aboutissent à faire baisser le taux de refus des emballages sur les neuf communes.

… pour payer moins !

C'est en fonction de la qualité et de la quantité des matériaux triés que la société Eco-Emballages et les filières versent des aides financières à la communauté de communes. Il s'avère qu'avec un récent taux de refus de près de 40 % sur le territoire de la CCGL, des coûts supplémentaires sont engendrés et ainsi supportés par les usagers.
Alors, adoptons tous les bons gestes du tri !

Pour plus de renseignements :
Service Environnement-SPANC
Tél : 02 51 70 94 39
Mail : Environnement-spanc@cc-grandlieu.fr

Social EMPLOI

Association Aide Familiale Populaire de Loire Atlantique (AAFP) / Confédération Syndicale des Familles

L'A.A.F.P/C.S.F de Loire-Atlantique est une association d'aide à domicile qui œuvre depuis plus de 60 ans auprès des personnes fragilisées.

Aujourd'hui l'A.A.F.P c'est plus de 4 000 heures réalisées sur l'année, auprès de 35 personnes et/ou familles habitant la commune.
Aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, techniciens de l'intervention sociale et familiale sont des professionnels de l'aide à domicile formés et expérimentés pour soutenir et accompagner au quotidien les personnes au sein de leur foyer :

Auprès des familles, une aide matérielle et un soutien aux parents et aux enfants pour traverser une phase de changement liée à un événement perturbant l'organisation familiale : grossesse, naissance, maladie, accident, hospitalisation, séparation, aide à l'insertion ....
Pour ces situations, les familles peuvent bénéficier d'une possible aide financière de la CAF, la MSA ou leur assurance.

Auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, pour vivre confortablement à domicile, éviter l'isolement et retarder l'entrée en établissement, une aide matérielle (ménage, repassage, courses, préparation des repas…), une aide à la personne (aide à la toilette, à l'habillage, à la prise des repas, aux déplacements…), un soutien moral, une aide aux aidants, la garde de nuit.
L'A.A.F.P est conventionnée avec le Conseil Général le Loire Atlantique, la CARSAT, les Caisses de Retraite et les Mutuelles. Les adhérents peuvent choisir entre un service prestataire ou mandataire.

L'association propose aussi :
Un service de prestations de confort, pour les personnes qui veulent être soulagées des tâches de la vie quotidienne, entretien courant ou saisonnier du logement, entretien du linge et courses de proximité.
Un service de garde d'enfant(s) au domicile : garde ponctuelle ou régulière, 7 jours/7, tarif forfaitaire de 1 à 3 enfants.
Des soins esthétiques à domicile : moment de détente et de bien être à domicile, qui permet de reprendre confiance en soi. Soin du visage et du corps, soin des mains et des pieds, maquillage, relaxation… sont proposés aux adhérents de l'association.

Pour répondre à votre demande, une responsable coordinatrice de l'A.A.F.P/C.S.F tient une permanence, sur rendez-vous, le 2e mardi de chaque mois de 10h à 12h au Centre Médico-social de Pont-Saint-martin. Elle évaluera avec vous vos besoins et organisera en fonction de ceux-ci les prestations à votre domicile.

Pour tout renseignement :

A.A.F.P/C.S.F DE LOIRE-ATLANTIQUE

8 avenue des Thébaudières
Sillon de Bretagne
Aile A – 18e étage
44800 SAINT-HERBLAIN

Téléphone :
02 51 80 62 72
Site internet :
www.aafp44.fr

BRÈVES...

• Repas des aînés
Comme l'année dernière, la municipalité invite ses aînés âgés de plus de 71 ans révolus au repas des anciens. Pour l'année prochaine, le repas se déroulera au Château de la Pigossière le samedi 10 mars. Les élus seront heureux de partager avec tous ce moment de convivialité.

• Abattement spécial sur la taxe d'habitation
Le conseil municipal a voté un abattement spécial sur la taxe d'habitation en faveur des contribuables de condition modeste et des personnes handicapées ou invalides.
Si les contribuables de condition modeste n'ont pas de démarche à faire auprès des services des impôts, cela n'est pas le cas pour les personnes handicapées ou invalides.
Dans ce cas, le redevable de la taxe d'habitation doit remplir une déclaration sur le cerfa n° 13573*01 imprimé 1206 GD-SD auprès des services des impôts avant le 31 décembre 2011 pour la taxe d'habitation 2012.
Cet abattement est à la base de 10 % de la valeur locative moyenne des habitations.

• Aide aux devoirs : appel aux bénévoles
Chaque année, des bénévoles sont sollicités pour aider une fois par semaine un enfant du CP au CM2. Ils ont pour objectif de reprendre ce qui ne semble pas compris. Ils visent également à ce que les écoliers apprennent leurs leçons, lisent correctement les consignes des exercices et s'organisent dans leur travail à la maison.
Si vous souhaitez renforcer l'équipe existante, merci de contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 02 40 26 87 27 pour rencontrer Huguette Rayneau, adjointe aux affaires sociales.

Seniors

LA SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la semaine bleue étaient organisées différentes manifestations sur le territoire des communautés de communes de Grandlieu et Loire-Atlantique Méridionale.
Le mercredi 19 octobre les communes de la Chevrolière et Pont Saint Martin avaient choisi de présenter, ensemble, un spectacle de danses de salon de Monsieur Yves Paysant, vice champion du monde de danses rétro, avec sa troupe « Les amoureux du rétro ».
Cette manifestation a remporté un vif succès avec 150 personnes présentes. Les danseurs les ont ravis avec leurs très belles tenues en dansant devant eux le bal de l'empereur, un paso doble, un tango et plusieurs valses.

LES SENIORS EN VACANCES DANS LE FINISTÈRE

L'opération Seniors en Vacances organisée pour la deuxième année consécutive par les CCAS de Pont Saint Martin et de La Chevrolière, en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances a permis à 17 Martipontains et 18 Chevrolins de plus de 60 ans (et deux accompagnants) de profiter d'un séjour dans le Finistère la première semaine d'octobre. Hébergés à la résidence de Port-Manech, non loin de Pont Aven, ils ont visité les environs (Pont Aven, cité des peintres, pointe du Raz...) et ont pu prendre part aux activités proposées sur place comme la gym douce et les soirées à thème.

Ils ont ensuite été invités à se retrouver le lundi 7 novembre à La Chevrolière pour faire le bilan du séjour et regarder ensemble un retour en images sur cette semaine conviviale : enchantés par l'expérience, les participants ont déjà proposé des idées de destination pour le prochain voyage : la Charente semble arriver en tête des sondages…

Pour rappel : la participation financière de l'ANCV accordée aux plus de 60 ans en retraite ou sans activité professionnelle non imposables permet de proposer des séjours d'une semaine à partir de 150 €. Le seuil est ramené à 55 ans pour les personnes en situation de handicap qui peuvent être accompagnée par un aidant familial ou professionnel bénéficiant du même avantage. Le transport est pris en charge par les communes.

Programme vacances de Noël Club Préados

Inscriptions à partir du lundi 5 décembre à la Maison de l'Enfance.
Programmes et coupons d'inscription à la Maison de l'Enfance, à la mairie et chez les commerçants de la commune.

Lundi 19 décembre
Après-midi « Des jeux en tous genres »

Mardi 20 décembre
Après-midi « Dart & Roll, comment jouer au golf avec des fléchettes » encadré par un professionnel

Mercredi 21 décembre
Matin : Cook'n'Lunch de noël - Après-midi « Conte de Noël en vidéo ; scénario & décor »

Jeudi 22 décembre
Après-midi « Conte de Noël en vidéo ; tournage »

Vendredi 23 décembre
Après-midi « Conte de Noël en vidéo ; montage vidéo »

Lundi 26 décembre
Après-midi « Des jeux en tous genres »

Mardi 27 décembre
Après-midi « Atelier Bricolo »

Mercredi 28 décembre
Matin : Cook'n'Lunch du Réveillon Intergénérationnel / Après-midi Cook'n'Goûter du Réveillon Intergénérationnel

Jeudi 29 décembre
Après-midi « Sortie piscine »

Vendredi 30 décembre
Après-midi « Des jeux en tous genres »

LES VACANCES DE FIN D'ANNEE A L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes :
Du lundi 19 décembre au vendredi 23 décembre
Du lundi 26 décembre au vendredi 30 décembre
Le lundi 2 janvier.

Les dates d'inscriptions :
Du lundi 5 au samedi 10 décembre.

Les modalités d'inscriptions :
Un coupon d'inscription est transmis par le biais des écoles ou disponible à la maison de l'enfant. Il suffit de remettre ce coupon à la maison de l'enfant avant le samedi 10 décembre, 12h.

Petit rappel :
inscription à la journée pendant les petites vacances scolaires.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à la Maison de l'Enfance,
par téléphone au 02 40 26 80 64
ou par mail :
maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr.

ÉCOLE SAINT JOSEPH

MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

Le 7ème marché de Noël de l'école Saint Joseph aura lieu **le vendredi 2 décembre** de 15h30 à 21h et **le samedi 3 décembre** de 10h à 12h dans la salle de motricité de la maternelle.

Comme tous les ans, une ambiance chaleureuse et conviviale sera au rendez-vous.

Venez nombreux : le Père Noël vous y attend !
Une boîte aux lettres sera à disposition des enfants pour y déposer leur lettre.

L'association de parents d'élèves (APEL), l'OGEC et l'équipe enseignante vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

SEMAINE DU GOÛT

La commission communication de l'APEL St Joseph a organisé une action d'envergure pour sensibiliser les élèves et leurs parents à l'importance de l'équilibre alimentaire :

- Une conférence animée par Mme Haxaire, diététicienne, suivie d'un cocktail dinatoire.
- Un passeport santé pour toutes les classes, par le biais duquel les enfants ont découvert les 7 catégories d'aliments et l'importance de l'exercice physique.
- Et pour clôturer un goûter convivial durant lequel parents et enfants ont pu déguster des brochettes de fruits et des smoothies confectionnés par les élèves.

Les enseignantes du cycle 1 se sont mobilisées toute la semaine pour faire découvrir de nouveaux goûts, de nouvelles odeurs aux enfants de maternelle. Des sculptures sur fruits ont été réalisées.

DES ÉLECTIONS... COMME DES GRANDS !

Le lundi 10 octobre, nous avons réalisé l'élection des délégués avec le matériel utilisé par les adultes pour les élections.

Chaque équipe avait un rôle afin que nos élections se déroulent bien : contrôle de l'identité, distribution des enveloppes et bulletins, vérification du vote dans l'urne et émargement de chaque votant.

Enfin, nous avons procédé au dépouillement : Emilien et Maëlys ont été élus délégués principaux, Lilou et Elise déléguées suppléantes.

Monsieur le Maire est venu nous rendre visite et nous a rappelé la chance qu'on avait dans notre pays de pouvoir voter librement et à bulletin secret.

On a vraiment bien aimé ces élections !

Les élèves de la classe 10 de Saint Joseph (CM1-CM2)

à gauche, les deux délégués principaux et à droite, les deux déléguées suppléantes

Enfance
JEUNESSE

LA SEMAINE DU GOÛT À LA FARANDOLE

Du 17 au 21 octobre, les enfants de La Farandole ont profité de la semaine du goût pour découvrir de nouvelles saveurs, enrichir leur vocabulaire autour des fruits et des légumes, faire des sorties, …

En effet, dès le lundi, les enfants ont eu l'occasion de presser des oranges pour en déguster le jus, chanter des chansons sur le thème des aliments (« pomme d'api », « la confiture », « les champignons », …), écouter des histoires.
La semaine s'est poursuivie avec la rencontre du poissonnier et du marchand de primeurs sur la place du marché le mardi matin. L'occasion de découvrir des crustacés vivants, par exemple. Les fruits et légumes achetés furent l'occasion de faire une salade de fruits que les enfants ont mangé lors d'un goûter. Peinture, collage de gommettes, coloriage, furent bien évidemment au rendez-vous.

ÉCOLE LES HALBRANS

AMBIANCE CONVIVIALE À L'APÉRITIF DINATOIRE DE LA FCPE

Le 7 octobre dernier, les parents d'élèves des Halbrans et les professeurs ainsi que des élus se sont retrouvés autour d'un verre et de quelques gourmandises pour le plaisir de tous !
Joyeuses fêtes de fin d'année et à bientôt !

Culture ET ANIMATION

PARI GAGNÉ POUR LA FOIRE PHOTO

La Foire Photo et son festival ont été une vraie réussite avec 1060 entrées sur le week-end
Nous explosons les scores précédents et surtout, à signaler, dans une ambiance très conviviale

Il faut aussi souligner l'enthousiasme des visiteurs et des exposants qui ont trouvé la manifestation très réussie avec des images pleines d'émotions et une présentation de matériels très variés contentant tous les acheteurs ou favorisant des échanges.
Au bout de cinq ans le pari est gagné, même s'il ne faut surtout pas oublier d'affiner et d'innover à chaque édition.
Les visiteurs sont parfois venus de très loin au vu des plaques d'immatriculation et des discussions.
On a vraiment l'impresssion qu'il y a eu un grand mélange d'amateurs éclairés et de gens attirés par l'image ou le matériel.
Cet événement permet vraiment au Photo Club de prouver son dynamisme par une véritable aventure humaine. C'est aussi un excellent moyen de partager notre volonté de faire connaître au grand public le monde de la photographie sous toutes ses formes : images et matériels.
Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine avec d'autres grands moments sympathiques autour d'une nouvelle manifestation !

TÉLÉTHON 2011, *PROGRAMME :*

- **Mardi 29 novembre**, les cours de gymnastique de Gym Santé Loisirs sont ouverts à tous, enfants, maris …dans l'horaire habituel, à 18h30 et 19h30, salle Gatien
- **Vendredi 2 décembre et samedi 3,** vente de tickets au Super U de Pont Saint Martin
- **Samedi 3 décembre,** vente de galettes sur le marché le matin et au Super U toute la journée.
- **Samedi 3 décembre,** baptême de moto en Harley, 3 € le tour. Vous pourrez acheter votre ticket dès le samedi matin, sur le marché ou à Super U : les balades se feront de 14h à17h. Attention : départ depuis le parking du garage Peugeot. N'attendez pas pour réserver !
- **Samedi 3 décembre,** concours de lancer-francs, avec un ballon de basket en récompense pour les plus chanceux !, toujours sur le parking Peugeot.
- Enfin, les animations se poursuivront le **samedi 10 décembre,** avec un concert organisé dans l'église de Pont Saint Martin par la chorale du Joyeux Saint Martin qui, cette année accueillera l'autre chorale de Pont Saint Martin, Les Martin Chanteurs, et la chorale des Souls Marins, déjà présente l'année dernière. Ce concert sera à 15h30, nous vous espérons nombreux !

Les avancées scientifiques sont importantes mais il reste beaucoup encore à faire et nous comptons sur votre générosité, même en ces temps plus difficiles d'austérité où la solidarité doit être forte. Merci d'avance pour votre participation.

ASSOCIATION MUSIQUE ET DANSE

Portes ouvertes
La semaine du 12 au 16 décembre, les familles sont invitées à venir assister aux cours de danse de leur enfant.

Interruption des cours
Les cours de danse et musique s'interrompent durant les vacances de Noël du lundi 19 décembre au lundi 2 janvier inclus (les cours de ce lundi seront rattrapés le 18 juin). Ils reprendront à partir du mardi 3 janvier.

Téléthon
Comme chaque année, l'association Musique et Danse participe au Téléthon qui se déroulera le 3 décembre. Venez nombreux nous rejoindre sur les différentes manifestations.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

DE NOUVEAUX LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous propose une centaine de nouveaux livres.

En voilà un petit aperçu :
- *Room*, Emma Donoghue, Stock
- *Les vaches de Staline*, Sofi Oksanen, Stock
- *Une femme fuyant l'annonce*, David Grossman, Seuil
- *Scintillation*, John Burnside, Métaillié
- *Le dernier testament de Ben Zion Avrohom*, James Frey, Flammarion
- *Les solidarités mystérieuses*, Pascal Quignard, Gallimard

Heure du conte spécial Noël :
le mercredi 14 décembre à 16h15.

Inscription gratuite au 02 40 32 79 27.

Votre bibliothèque est ouverte pendant les vacances de Noël sauf les samedis 24 et 31 décembre.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Grand Loto de la Bénétière :
10 décembre à la salle des fêtes à 20h

Lots :
1 bon d'achat de 500 €
1 soirée cabaret pour 2 personnes
1 soirée spectacle pour 2 personnes
1 VTT
Dindes
Et de nombreux autres lots

3 € le carton
8 € les 3 cartons
15 € les 7 cartons

Pont Saint Martin soutient le XV de France

Le pays du long nuage blanc, c'est la Nouvelle Zélande, théâtre ô combien grandiose de cette dernière Coupe du Monde de Rugby et nous y étions : Mireille et Hubert Epiard de la Planchette, Corinne et Michel Martin de la Gautellerie.
Qualifiés avec beaucoup de peine à la fin des matchs de Poule, le XV de France retrouvait son ennemi de toujours, l'Angleterre pour une somptueuse victoire, ce qui lui permit d'affronter le Pays de Galles en demi-finale.
Les Gallois avaient jusque-là un très beau parcours et c'est à l'arraché (8 à 7) que nos Français se qualifiaient pour une troisième finale de Mondial.
Cette finale, tout le peuple Néo-Zélandais l'attendait, et nous avons vu des All Blacks perturbés, gênés, et reculer devant des Français enthousiastes, courageux, morts de faim, en un mot une finale dantesque !
Après avoir soutenu notre équipe de France, nous avons visité plusieurs régions de l'île du nord et constaté la propreté de ce pays d'une grande beauté, peuplé de gens chaleureux.
Vivement la prochaine Coupe du Monde de Rugby en 2015 !

Des nouvelles du Joyeux Saint Martin

Malansac, fin octobre : l'automne se faisait sentir et les paysages bretons sous la pluie, prenaient des tons de roux et jaunes magnifiques. Les habitués de notre concours de belote étaient au rendez-vous, en octobre, avec 56 équipes. *Merci aux participants.*

Samedi 10 décembre : Chorale en l'église en faveur du Téléthon avec les Martin Chanteurs et les Joyeux St Martin. Début du concert 15h30. Entrée libre.

Vendredi 13 janvier : Concours de belote, Salle des fêtes.
Début des enregistrements : 14h, début du concours : 14h30.
Un lot à chaque participant

Jeudi 19 janvier : ASSEMBLEE GENERALE et GALETTE DES ROIS
Salle des fêtes. Pour les adhérents et les personnes intéressées par nos différentes activités, paiement des cotisations.

Du 5 au 7 mars : PARIS
Les grands monuments, la Butte Montmartre, les Champs Elysées, petite croisière sur la Seine et Cabaret Spectacle. Inscrivez vous rapidement soit aux permanences du club, soit auprès de notre présidente. Acompte à prévoir de 100 €, pour le 5 janvier 2012.

MADERE du 26 mai au 2 juin : Flore et Traditions.
Les points forts de ce voyage : le charme de Funchal, les falaises de Cabo Girào, les couleurs et parfums de l'île, une soirée folklorique.
Prix 1 039 € par personne.
Acompte de 200 € à la réservation.

Sports ET LOISIRS

Vestiaires de football, où en est-on ?

L'extension des vestiaires Football commencée début juin s'est terminée début novembre.

Le nouveau bâtiment a été mis à disposition de l'USP Football afin de pouvoir sans tarder débuter la réhabilitation des anciens vestiaires.

Tous attendent maintenant avec impatience la livraison de l'ensemble de l'équipement qui devrait intervenir courant mars.

L'USP Football organise son premier tournoi en salle, pour les catégories U11 et U13.

*Venez nombreux encourager nos jeunes, **le dimanche 18 décembre** à partir de 10h dans les salles Gatien, Gardin et Coubertin.*

Calendrier :

Seniors A – Champ. PH : 04/12 à 14h30, Angers Lac de Maine
Seniors B – Champ. 3e div. : 18/12 à 14h30, Montbert B
Seniors C – Champ. 4e div. : 18/12 à 12h30, Ste Marie sur mer B
U17 – Champ. 1re div. : 11/12 à 10h30, Legé A
U15 – Challenge 17/12 à 14h15, Nantes Pin Sec A
Loisirs Lundi : 19/12 à 20h00, Bouaye
Loisirs Vendredi : 16/12 à 21h00, FC Copains
Vétérans 02/12 à 21h00, St Lumine de Coutais.

Notre concours de belote se tiendra le **dimanche 15 janvier** à partir de 14h salle des fêtes.

USP Basket : Formations table de marque

Samedi 29 octobre, 23 jeunes poussins(es) et benjamins(es), ont participé à un stage de table de marque/arbitrage. En effet, lorsqu'ils jouent à domicile, ils sont désignés pour arbitrer ou tenir des tables avant ou après leur rencontre. Cette formation a été suivie d'un petit tournoi 3x3 pour mettre en application ce qu'ils venaient d'apprendre. Un prochain rendez-vous leur a été donné en février pour un stage d'une journée avec la participation d'un arbitre officiant en Pro A et Pro B.

Matches Seniors à domicile :

- Samedi 3 décembre
  Seniors 2 Filles - Les Garennes Nantes - 20h30
- Dimanche 11 décembre
  Seniors 1 Masculins - Beaupreau (49) - 15h30
  Seniors 2 Masculins - St Michel Chef Chef - 17h30

Arrêt des entraînements jeunes pendant les vacances scolaires de Noël
- du 19 décembre au 1er janvier pour les équipes jeunes.

Tournoi Baby Basket Salles des Sports
Samedi 17 décembre à partir de 13h30

Reprise des championnats Jeunes et Seniors
7/8 janvier

Renseignements :
Dominique GODARD – 44 rue du Pays de Retz – 44860 PONT SAINT MARTIN – Tél.02.40.32.73.43 à partir de 19 heures.
Mail : godarddominique@wanadoo.fr

JOYEUX NOEL A TOUTES ET A TOUS

Sports ET LOISIRS

USP TENNIS DE TABLE

Le club USP Tennis de table vous présente le calendrier du championnat pour le mois de décembre :

- Le dimanche 12 décembre :
PNA : FERCE US 1 (Match pour le maintien en pré-nationale)
R3E : MONTOIR ST MALO 1
PRB: SUCE SUR ERDRE 2
D1G : SAVENAY 2
D3L : CHAPELAINE (LA) 5

À noter également les bonnes performances des jeunes du club lors du premier tour de compétition individuel. En catégorie Minimes, Emile Parize termine 16e en région. En Junior, Mathieu Huteau termine 5e, Alan Echappé finit 19e, Jérémy Fourrier finit 10e, Pauline Alletz se place 14e.

L'USP Tennis de table souhaite à tous ses adhérents et leurs familles de joyeuses fêtes de fin d'année ! Et merci à tous les supporters qui ont soutenu nos équipes lors de cette première phase de championnat (septembre à décembre). Nous nous retrouverons tous à partir de janvier 2012 pour de nouvelles aventures sportives.

N'hésitez pas à visiter notre site internet :
http://usptt.free.fr

L'équipe minime au challenge CIC termine 12e.

TENNIS

L'USP Tennis ainsi que tous les enfants de l'école de tennis souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

Santé PUBLIQUE

LES DONNEURS DE SANG VOUS INFORMENT

LE DON DE PLAQUETTES SANGUINES

Lorsque la moelle osseuse n'est plus en mesure de fabriquer normalement les plaquettes sanguines indispensables à l'organisme, il s'agit d'une situation grave, souvent mortelle, que l'on dénomme : aplasie.
Elle est généralement provoquée par des maladies telles que la leucémie, l'aplasie médullaire ou des traitements lourds comme la chimiothérapie et la radiothérapie.
La transfusion régulière de plaquettes est alors indispensable pour éviter les risques d'hémorragies mettant en jeu la vie du malade.
Chaque jour, 800 dons de plaquettes sont nécessaires.
Les besoins augmentent sans cesse avec le développement des techniques médicales. Par ailleurs, la courte durée de vie des plaquettes prélevées, environ 5 jours, rend indispensable la régularité des dons pour faire face à ces besoins.

Qui peut donner ses plaquettes ?

Tous les donneurs de sang peuvent effectuer un don de plaquettes. Mais, en raison de la courte durée de vie des plaquettes, ce type de don requiert des donneurs réguliers et disponibles.

La séance de don sur un appareil spécialisé dure 90 minutes (soit environ 2h15 au total) et ne peut être renouvelée qu'avec un délai de 4 semaines entre chaque don.

Les donneurs de sang bénévoles vous attendent nombreux au loto qu'ils organisent le **17 décembre prochain,** à 20h, à la salle des fêtes.

Divers

VOLS : REDOUBLEZ DE VIGILANCE À L'APPROCHE DES FÊTES

Devant la recrudescence des cambriolages dans les résidences et les commerces de proximité, la gendarmerie vous recommande de redoubler de vigilance à l'approche des fêtes de fin d'année.

Si vous constatez des situations anormales dans les lotissements, zones de vie, commerces tels que des passages répétés de véhicule, du démarchage, de la vente en porte à porte, des demandes de renseignements futiles, des comportements suspects..., adoptez des réflexes simples : noter une immatriculation de véhicule, visualiser un éventuel individu et informer rapidement la gendarmerie.
La gendarmerie vous rappelle qu'il convient de bien protéger votre maison la fermeture des issues, des vérandas, des portes de service, garage... Il ne faut rien laisser à la vue de personnes mal intentionnées.
Enfin, si vous signalez à la gendarmerie votre départ en vacances, des passages réguliers aux abords de votre résidence pourront être effectués dans la cadre opération « tranquillité vacances ».

Libre Expression

Le mot des élus de l'opposition

Élections sénatoriales

Les sénateurs ont été élus le 25 septembre par les « grands électeurs » désignés au sein de chaque conseil municipal. Pour notre commune, l'opposition n'a obtenu que 2 postes sur les 15 attribués à Pont-Saint-Martin.
Cette élection se déroulant au suffrage indirect, nous estimons de notre devoir d'informer nos électeurs des positions que nous prenons dans le cadre du mandat qu'ils nous ont confié : les deux délégués PSMA ont voté pour la liste de gauche menée par Yannick Vaugrenard.
En Loire-Atlantique, la gauche obtient 3 sièges sur 5 alors que l'UMP et les centristes disposent d'un siège chacun. Les nouveaux sénateurs pour la Loire-Atlantique sont :
- Pour la gauche Yannick Vaugrenard, Michelle Meunier, Ronan Dantec
- Pour la droite André Trillard, Joël Guerriau

Au niveau national, la gauche remporte une victoire historique en devenant majoritaire au sénat pour la première fois dans la Ve république.

Les élus du groupe « Pont-Saint-Martin Avance »

Le mot des élus majoritaires : Ensemble Réussir Pont St Martin

Débat sur l'intercommunalité : pragmatisme et transparence.

Dans le cadre de la concertation initiée par le préfet, vos élus ont délibéré sur les orientations du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Dans ce cadre, un débat riche en enseignements s'est déroulé au conseil municipal du 8 septembre.

Respect des limites de notre intercommunalité :

Dans leur délibération, les élus majoritaires ont exprimé leur satisfaction de voir respecter les limites actuelles de notre intercommunalité pour laquelle un grand chantier de stratégie de territoire est en cours. Ils ont demandé de manière très claire que certains points soient mieux approfondis dans ce SDCI : réforme fiscale et territoriale, émergence du pôle métropolitain, identité juridique des conventions entre syndicat et EPCI*… . En effet, un certain nombre de principes actés deviennent problématiques au moment des mises en œuvre. Notre expérience d'élus nous amène à poser les questions en amont afin de ne pas être mis devant le fait accompli.

Rapprochement entre EPCI et commune :

Au cours du débat, nous avons réaffirmé notre souhait de mener des nécessaires rapprochements entre les intercommunalités et de mutualiser les moyens. En effet, régler la problématique des déplacements du Sud Loire vers la métropole, développer l'économie dans notre bassin de vie pour éviter ces transhumances et maintenir l'activité agricole sur nos espaces doit se faire majoritairement à l'échelle des grands territoires (Scot, intercommunalité,..), ce qui n'interdit pas de travailler en proximité avec une commune ou une intercommunalité voisine sur un dossier précis. Cette pratique est d'ailleurs régulièrement exploitée par vos élus avec nos partenaires voisins. Les exemples sont nombreux.

Conclusion :

Contrairement à l'argumentation ambigüe de notre opposition, les élus majoritaires d'ensemble Réussir Pont Saint Martin « n'ont pas raté une occasion de travailler avec les communes de Nantes Métropole » puisqu'ils le font déjà au quotidien. Nos souhaits sont clairs, transparents et sans équivoque : développer des relations entre intercommunalités afin d'apporter des vraies réponses à nos populations du Sud Loire tout en gardant, durablement, notre indépendance d'actions et de choix.

**EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale*

Conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal de la commune de Pont Saint Martin était appelé à élire 15 délégués et 5 suppléants pour les élections sénatoriales. La loi prévoit que le nombre de délégués attribués aux différents groupes politiques soit calculé en fonction du quotient électoral basé sur le nombre d'élus de chaque liste siégeant au conseil : 23 pour la liste ERPSM et 4 pour la liste PSMA, d'où l'élection de 13 délégués pour ERPSM et 2 pour PSMA.

HÔTEL DE VILLE
Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi :
  de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
  (Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h

INFO Mairie

La mairie sera fermée le samedi 24 décembre au matin.

Inscrivez-vous sur les listes électorales !

Si vous souhaitez pouvoir voter lors des prochaines échéances électorales (élections présidentielles les 22 avril et 6 mai et élections législatives les 10 et 17 juin 2012), **vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire en mairie.** Le 31 décembre, la mairie sera ouverte de 9h à 12h.

■ Permanence à la mairie au service urbanisme

›› CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)
Mme FAVRY - mercredi 21 décembre de 16h à 17h30

■ Permanences au Centre médico-social « Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

›› P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)
Permanence les mardis 13 et 27 décembre, le matin et les jeudis 8 et 22 décembre, l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

›› Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

›› Consultation enfants PMI (avec un médecin) :
Les jeudis 8 et 22 décembre, sur RDV

›› Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

›› CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)
Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

›› Conciliateur de Justice
Les vendredis 2 et 16 décembre de 9 h à 12h sur rendez-vous, M. GUNEAU - Mairie de Bouaye – Salle des permanences - 02 51 70 55 55

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	toute la journée
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	toute la journée
Etat civil	02 40 26 87 32	toute la journée
Gestion des salles	02 40 26 89 43	toute la journée
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	toute la journée
Urbanisme	02 40 26 87 34	matin uniquement
Aide sociale	02 40 26 87 27	matin uniquement

ÉTAT CIVIL D'OCTOBRE

■ Naissances :
Noémie Gancel-Evain, 44 rue des Barres
Justine Giraud, 39 bis rue des Sports

Agenda

DÉCEMBRE

» **Vendredi 2, samedi 3**
MARCHÉ DE NOËL,
Ecole Saint Joseph
Vendredi de 15h30 à 21h et samedi de 10h à 12h

» **Vendredi 2, samedi 3, dimanche 4**
LES 7 PÉCHÉS CAPITAUX
Pièce de la Troupe à l'Ognon
Salle des fêtes, 20h30

» **Vendredi 9**
CONCOURS DE BELOTE,
organisé par le Joyeux Saint Martin
Salle des fêtes, 14h

» **Samedi 10**
BOURSE AUX GRAINES,
organisée par les Jardiniers de France
Salle Saint Martin, 8h30 à 12h30

» **Samedi 10**
LOTO,
organisé par l'Eveil de la Bénétière
Salle des fêtes, 20h

» **Jeudi 15**
CONSEIL MUNICIPAL,
Salle La Charmille, 20h30

» **Samedi 17**
LOTO,
organisé par DSB Pont Saint Martin
Salle des fêtes, 20h

» **Samedi 17**
TOURNOI DE PALETS
organisés par les Playmobulles
Salle Gatien

» **Samedi 17**
TOURNOI DE BASKET NOËL BABY
Salle Gardin, à partir de 13h

» **Dimanche 18**
TOURNOI DE FOOT EN SALLE,
organisé par l'USP Football
Salles Gatien, Gardin et Coubertin,
à partir de 10h

» TÉLÉTHON

Mardi 29 nov :
Cours Gym Santé Loisirs ouverts à tous, 18h30, Salle Gatien

Vendredi 2 – Samedi 3 :
Vente de tickets, Super U

Samedi 3 :
Vente de galettes, marché le matin et Super U toute la journée
Baptême de moto en Harley, de 14h à 17h, départ parking garage Peugeot
Concours de lancer-francs, parking garage Peugeot

Samedi 10 :
Concert Joyeux Saint Martin, Martin Chanteurs et Souls Marins, Eglise, 15h30

SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

DÉCEMBRE 2011 - Allo santé

- **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.
- **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir (20h) au lundi matin (8h). **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**
- **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**
- **Centre de soins Infirmiers** :
Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
04/12	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
11/12	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
18/12	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
25/12	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment